



FONDS AIR ENTREPRISES

FAITES LE GRAND SAUT !

*Des aides financières de la
Communauté de Communes
pour valoriser vos efforts*

LE FONDS AIR ENTREPRISES

Vous envisagez des investissements pour moderniser ou changer votre système de chauffage et réduire vos émissions atmosphériques ?

La CCPMB vous accompagne financièrement dans votre effort pour l'amélioration de la qualité de l'air du territoire.



POUR QUELLE ENTREPRISE ?

Votre entreprise :

- est située sur une des communes de la CCPMB*



POUR QUEL TYPE DE TRAVAUX ?

- Changement de chaudière
- Changement d'énergie (recours aux énergies renouvelables privilégié)
- Installation d'un système de filtration



POUR QUELS MONTANTS ?

- Un financement de 30 à 50% des investissements réalisés

TÉMOIGNAGE

“ Afin de participer à l'amélioration de la qualité de l'air, j'ai décidé de remplacer mon ancienne chaudière à bois bûche par une chaudière automatique à bois déchiqueté pour chauffer mon atelier. Grâce au Fonds Air Entreprises, j'ai bénéficié d'une subvention de 14 000 € pour 28 000 € de travaux. ”

M. PISSARD, éleveur de vaches laitières

A SAVOIR AUSSI

Votre entreprise ou votre établissement est équipé d'une cheminée à foyer ouvert ou d'un poêle ancien ?

Bénéficiez de 2 000 € d'aides pour un changement vers un appareil performant.

Contactez-nous dès maintenant

04 50 78 12 10
environnement@ccpmb.fr



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

haute
savoie
le Département

Action menée avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie.

* (Combloux, Les Contamines-Montjoie, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais, Sallanches)